

MAIRIE DE CORMEILLES-EN-VEXIN

95830 VAL-D'OISE



PARTICIPATION AU TRANSPORT SCOLAIRE



POUR OBTENIR LA SUBVENTION DE LA COMMUNE

Afin de bénéficier de la subvention de la commune, les familles sont invitées à se présenter en mairie avant d'envoyer les demandes de cartes aux transporteurs.

PIECES A FOURNIR EN MAIRIE POUR LA SUBVENTION COMMUNALE :		
OPTILE	IMAGINE R - Lycéens	IMAGINE R – Etudiants
Formulaire visé de l'Etablissement scolaire + formulaire « demande de subvention » (nécessaire à la subvention communale) + 1 justificatif de domicile	Formulaire visé de l'Etablissement scolaire 1 justificatif de domicile	Formulaire Justificatif d'inscription à l'école ou université 1 justificatif de domicile

Les étudiants effectuant leurs études en province sont invités à présenter leur demande en mairie en justifiant du titre de transport utilisé.

Le Centre Communal d'Action Sociale est à la disposition des familles boursières.

Cette participation financière n'est pas cumulable avec la participation au transport dont bénéficient les apprentis et les étudiants en alternance.